



Comité médical

Par alto

Bonjour,

Je suis enseignant et ne m'étant pas entendu avec mes collègues l'année 2019-20 (genre de placardisation... on me disait que je n'étais pas obligé de participer à la réunion de répartition des élèves ou , j'ai écrit au dasen qui a trouvé normal que je ne participe pas à la réunion et m'a même envoyé vers le médecin de l'éducation nationale qui lui même m'a renvoyé vers un médecin expert psychiatre ayant remis en cause mon aptitude à la fonction d'enseignante.

1 an et demi se sont écoulés depuis et je n'ai pas été arrêté. Ayant intégré un nouveau département, on me demande d'aller voir un autre psychiatre... pour vérifier car cela est étonnant que je parvienne à travailler.

Dans le même temps, depuis que j'ai évoqué ce problème avec mes collègues, ma famille et mes amis sont beaucoup plus distants l'un d'eux m'écrivant "Garde toutes les couleurs de la vie à l'esprit", ne m'appellent que rarement et mes parents sont devenus sarcastiques. A un moment donné, mes communications étaient très souvent coupées mais une de mes amies ne s'en souvient plus, ou encore ma mère ne reçoit pas tous mes sms ou mails.

Comme expliqué à une amie, j'ai comme l'impression qu'on veut me "coller des problèmes psy".

L'ensemble de ma sphère amicale et familiale étant devenue étrange, je ne côtoie plus personne à part les collègues. C'est pesant et très étrange à la fois.

Que pensez vous de cette situation ?

Bien à vous,
M

Par lauradroit06

Bonsoir,

C'est une situation étrange. Il y a sûrement une raison pour qu'on t'envoie voir un psychiatre. Etant enseignant, aurais-tu mal agi, fait une faute ? Ou sinon hors du cadre scolaire ?

Cordialement,

Laura

Par alto

Merci pour votre réponse.

Dans le cas où j'aurais mal agi, pourquoi ne pas dire directement ce qu'ils attendent de moi du coup plutôt que de me mener en bateau ?

Par lauradroit06

Bonsoir,

Demande leur les raisons de cette mise à l'écart. Sinon impression que cela ressemble à du harcèlement moral.